



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° 307 - 20 novembre 2015

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'envoyeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Site : <http://www.mmf-france.fr>

SOMMAIRE

- 1 - Signez la pétition pour qu'Aminata, gréviste du 57 Bd Strasbourg, puisse vivre librement en France - Page 2
- 2 - Ce 8 mars à Paris : Luttons, Faisons grève, Manifestons, Rassemblons nous ! - Page 3
- 3 - Autres manifestations pour le 8 mars - Page 4
- 4 - Toutes ensemble contre leurs états de guerre, Résistons - Manifestation 13 mars - Page 4
- 5 - À Sepur Zarco, une impunité de plus de 30 ans touche à sa fin - MMF internationale - Page 5
- 5 bis - Le 8 mars 2016 Journée internationale des luttes des Femmes - MMF France - Page 5
- 6 - La prostitution est une violence, pas un thème de soirée ! - OLF 67 et 6 associations strasbourgeoises
- 7 - 8 Mars Paris: toutes et tous mobilisé-es pour nos - CLIC-P (Comité de liaison intersyndical du commerce de Paris) - Page 7
- 8 - 8 mars Toulouse : 8 mars journée internationale des luttes des Femmes - Toutes et tous uniEs pour les Droits des Femmes - Appel collectif - Page 8
- 9 - 8 mars - Assez de blabla - On veut l'égalité maintenant - SUD Fédération des activités de La Poste et des Télécommunications - Page 8
- 10 - SOS homophobie condamne les violences faites à toutes les femmes - Page 9
- 11 - « L'émancipation des femmes n'est pas un enjeu identitaire » - Martine Storti - lemonde.fr - Page 9
- 12 - Contraception, l'échec cuisant des autorités de santé - Odile Buisson - Gynécologue obstétricienne, membre de la SFMS - Page 11
- 13 - L'avortement de retour devant la Cour suprême américaine - AFP - Page 12
- 14 - Formation assistants sexuels en direction des personnes en situation de handicap - Abolition2012 - P 12
- 15 - Prostitution - Estimation du cout économique de la prostitution en France - Étude - Page 14
- 16 - « Une révolution dans la révolution » : interview de Nursel Kiliç - Source : Le Progrès social - Page 15
- 17 - Juger les Femen pour « exhibition sexuelle », c'est pervertir la loi - Tribune collective Libération -
- 18 - Lancement du réseau les VigilantEs, Pour une République laïque et féministe - Page 17
- 19 - Le Conseil de l'Europe promeut-il la GPA commerciale ? - Page 18
- 20 - Nous avons besoin de plus de femmes expertes dans les médias - Rebecca Amsellem lesglorieuses.fr
- 21 - Polémique aux Etats-Unis : deux gynécologues favorables aux excisions «minimalistes» - leparisien.fr
- 22 - Echanges et débat sur le thème "Femmes et Laïcité" - Valence - 5 mars - Page 20
- 23 - "Bougeons pour l'accès des femmes à tous les métiers !" Maison des Femmes de Paris - 7 mars - Page 20
- 24 - Projection « L'homme qui répare les femmes, la colère d'Hippocrate » - Bobigny 11 mars - Observatoire des violences envers les femmes de Seine St Denis - Page 21
- 25 - Féministival : Soirée préliminaire - Paris - 12 mars - Page 21
- 26 - Conférence débat "Diversité culturelle,égalité et liberté des femmes" - Avignon - Collectif 84 droits des femmes - Page 21
- 27 - Théâtre Forum : Comment Agir contre les discriminations - Maison des femmes de Paris - 16 mars
- 28 - Soirée débat : « Luttes des femmes, ici et ailleurs » - Ligue des femmes iraniennes - 11 mars - Page 22
- 29 - Réunion publique « Travail et luttes des femmes - Témoignages et échanges » - Organisation Femmes Egalité - 12 mars - Page 22
- 30 - La Fédération IFAFE fête les 20 ans de son réseau du mieux vivre ensemble - 20 mars - Paris - Page 22
- 31 - Cinéma : « Letters Home » - Chantal Akerman - Centre Simone de Beauvoir - Page 22

32 - Exposition : « Femmes au travail, invisible mais indispensables ; compétentes mais mal payées - Organisation de Femmes Égalité - 7 au 12 mars - Page 22

33 - Exposition « La loi Veil s'expose » - BU Angers - 26 février au 26 avril - Page 23

34 - Radio « Femmes Libres - Page 23

35 - Spectacle : La Rue est à nous... Aussi ! - Les Zôtesses - Quelques dates - Page 23

36 - Livre : « Sortir du manichéisme - Des roses et du chocolat » - Martine Storti - Page 24

MOBILISATIONS

1 - Signez la pétition pour qu'Aminata, gréviste du 57 Bd Strasbourg, puisse vivre librement en France

Pétition adressée à Bernard Cazeneuve : Aminata victime et non coupable ! Alors qu'elle devait avoir enfin son titre de séjour d'un an, Aminata, la plus jeune des grévistes du 57 Bd de Strasbourg, a été interpellée à la Préfecture de Police et mise en garde à vue cette semaine. Elle est poursuivie et convoquée en correctionnelle le 17 juin à 9h parce que le parquet l'accuse d'avoir usé intentionnellement et volontairement d'un faux passeport guinéen. Aminata s'est enfuie à 17 ans de Guinée Conakry suite à une série de viols et d'abus sexuels dans sa cellule familiale. Un de ses enseignants a facilité son départ en France en la confiant à un passeur. A peine arrivée en France, ce passeur la viole et disparaît avec les documents d'Aminata. Elle est juste en possession de sa carte scolaire guinéenne. Nous sommes en 2012 et Aminata fait sa première demande d'asile. Dans la plus grande précarité et vulnérabilité, elle est recrutée dans un des nombreux salons de coiffure du quartier "château d'eau". Malgré sa situation, elle est l'une des premières à se rebeller, se mettre en grève et exiger ses salaires au 57 Bd Strasbourg. S'engage alors un combat juste contre un véritable système d'exploitation et de traite des êtres humains en plein cœur de Paris. Au bout de 11 mois, s'en suivront une reconnaissance en tant que salariée et la délivrance de titres de séjour provisoires autorisant le travail. Aujourd'hui Aminata a trouvé un vrai travail, un logement et l'obtention de sa carte de séjour d'un an est imminente. Imaginez son désarroi. Alors que le ministre Bernard Cazeneuve lui avait accordé l'accès à un titre de séjour, le jour où celui-ci doit lui être délivré, elle est arrêtée comme une délinquante par les services de la Préfecture. Après trois jours de garde à vue dans des conditions inacceptables, Aminata reste formelle. Elle n'a, à aucun moment, falsifié ou acheté un passeport. N'ayant pas de passeport, elle a fait une demande à l'Ambassade de Guinée. Elle y a obtenu une carte d'identité consulaire. Il lui a été répondu que l'Ambassade ne délivre plus de passeport en France, information que nous a confirmé l'Ambassade hier. Tout le monde comprendra qu'Aminata ne peut pas retourner en Guinée. Elle a donc donné procuration à un tiers pour accomplir les démarches nécessaires en Guinée. Ce passeport lui est parvenu et elle a toujours cru sincèrement que ce passeport était authentique. Bien que la Police, en trois jours de garde à vue, ait tenté de lui faire changer de version, Aminata maintient la vérité. Aminata n'est pas coupable mais se retrouve aujourd'hui à nouveau sans titre de séjour et poursuivie par la justice. Elle risque de perdre son travail, son logement, d'être condamnée, voir expulsée. En attendant, aux yeux de tout le monde, les affaires dans le quartier "Château d'eau" vont bon train et les mafieux continuent d'exploiter en toute impunité des travailleurs vulnérables. La CGT appelle au soutien le plus large pour qu'Aminata puisse vivre en France librement sans que les pouvoirs publics ne la remettent entre les mains des coiffeurs mafieux ou ne la renvoient dans son pays pour retrouver ses violeurs. De nombreuses femmes comprendront ce que vit Aminata. Il est temps que toutes les femmes puissent vivre dignement et librement en France.

[Le lien vers la pétition sur Change.org](#)

MANIFESTATIONS

2 - Ce 8 mars à Paris : Luttons, Faisons grève, Manifestons, Rassemblons nous !

Ce 8 mars à Paris : Luttons, Faisons grève, Manifestons, Rassemblons nous !

Menons ensemble des actions festives et symboliques !

Rassemblement 12h30 devant le MEDEF
55 avenue Bosquet - Métro Ecole Militaire

Manifestation 18h - Fontaine des Innocents
Des Halles à la Gare St Lazare

Le 8 mars, c'est la journée internationale de luttes pour les droits des femmes du monde entier ! Les luttes des femmes ont permis de conquérir des droits et de progresser vers l'égalité entre les femmes et les hommes.

La journée du 8 mars, qui célèbre l'histoire de ces luttes, est plus qu'un symbole. C'est la journée internationale de luttes pour les droits des femmes du monde entier. Ce n'est pas la journée de «la» femme, comme les médias se complaisent à le répéter. Nous refusons la récupération de cette journée à des fins commerciales, avec des messages publicitaires proposant de la «fêter» par un cadeau ou une distribution de fleurs sur le lieu de travail... sans doute pour mieux faire oublier, le reste de l'année, l'ampleur des inégalités qui restent à combattre.

Dans la société les femmes sont partout mais l'égalité nulle part ! : Les femmes sont touchées par les inégalités de salaire et de retraite, par le temps partiel subi, la précarité, elles sont majoritairement en charge des tâches domestiques et familiales, minoritaires dans les postes de responsabilité politique ou économique. Elles sont trop souvent victimes de multiples formes de violences : viols, violences conjugales, violences sexistes et sexuelles au travail, lesbophobie, prostitution, agressions racistes, violences contre des femmes réfugiées. Les femmes sont les premières victimes des guerres. Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons nous rassembler, faire converger nos luttes pour l'égalité et contre toute forme de violence.

Les politiques d'austérité, la montée des extrêmes droites et le retour des extrémismes religieux imposent plus que jamais des régressions pour les femmes :

- La loi Rebsamen (dilution des rapports de situation comparée et des négociations égalité professionnelle), la loi Macron (travail du dimanche et de nuit), précarisent encore plus la situation des femmes
- La diminution drastique des dépenses publiques met en danger les services publics et touche particulièrement les femmes : menace sur les gardes d'enfants, sur l'accès au droit à l'IVG (150 centres IVG fermés en 10 ans), sur l'accès aux soins (notamment l'éloignement des services de maternité...)
- La diminution voire la fin des subventions publiques menace l'existence même des associations féministes qui œuvrent tous les jours pour les femmes
- Les courants extrémistes ont réussi à faire enterrer les ABC de l'égalité à l'école, et menacent le droit à l'IVG. Ils refusent la PMA pour toutes les femmes.

Agir, rendre toutes les luttes des femmes visibles ! : Comme les coiffeuses et manucures du boulevard de Strasbourg, comme les femmes de chambre des grands hôtels, comme les femmes de ménage grecques, comme les femmes de Latelec en Tunisie, comme toutes les anonymes qui disent tous les jours STOP à toute forme de violence, comme toutes celles et ceux qui œuvrent chaque

jour pour le droit des femmes, faisons entendre la voix des femmes !

Luttons pour obtenir l'égalité salariale, contre le temps partiel imposé et la précarité. Imposons le partage des tâches domestiques. Les femmes ne sont pas programmées génétiquement pour accomplir ce travail. Assez de la double journée !

Pour faire reculer le système patriarcal et obtenir l'égalité, aussi bien au travail, dans la famille que dans la société toute entière, le 8 mars ne doit pas être une journée sans lendemain. Plus que jamais, il doit s'inscrire dans une dynamique de mobilisations, de luttes et de revendications des femmes, ici et partout dans le monde,

Sur la base de ce texte, les signataires appellent à renforcer ou à créer partout des collectifs unitaires pour préparer ensemble des 8 mars de luttes, revendicatives, féministes et syndicaux.

3 - Autres manifestations pour le 8 mars

Tours : le 8 mars à 17h00 place Anatole France.

Toulouse : 12h, square Charles de Gaulle ; 19h au Hall-8, Parc des expositions pour une soirée féministe et festive.

4 - Toutes ensemble contre leurs états de guerre, Résistons - Manifestation 13 mars

Toutes ensemble contre leurs états de guerre, Résistons

Ras-le-bol de ces guerres masculinistes et colonialistes
faites au nom des femmes et sur leur dos !

Le 13 mars 2016 à 15h

Manifestation de Bastille à République

C'est la guerre à l'extérieur

Cette guerre perpétue le colonialisme, les interventions impérialistes au nom de la lutte anti-terroriste et la France-Afrique

Des populations entières, enfants compris, sont sacrifiées aux intérêts des puissances capitalistes qui ont décidé la guerre. Cela produit des centaines de milliers de réfugié-es. L'Union européenne soutient le double jeu des Etats - comme l'Etat turc qui participe à la coalition et reçoit de l'argent pour bloquer les réfugié-es, tout en soutenant Daech et en colonisant les Kurdes

Stop à la production et au commerce florissant des armes, notamment des transnationales basées en France - 3ème exportatrice mondiale. Non aux bombardements des populations civiles qui entraînent le déplacement forcé. Non à l'impunité des militaires - accusés de viol - et des diplomates français. Toutes Ensemble, nous arrêterons le saccage de la vie et de la Terre !

C'est une autre guerre à l'intérieur : Ils nous imposent l'Etat d'urgence, l'Etat policier, la déchéance de la nationalité. Nous sommes en face d'un Etat sexiste et raciste - comme le montre la loi du 15 mars 2004 sur les signes religieux à l'école. Nous sommes face à une montée de l'islamophobie, de l'antisémitisme, de tous les racismes et d'un ordre moral réactionnaire. L'Etat criminalise les syndicats et les mouvements sociaux, casse les luttes et le Code du travail, ce qui touche en premier les femmes

Non à l'impunité du gouvernement, des patrons et des crimes policiers, comme dans le cas de Zayed et Bouna et tant d'autres, non à la criminalisation des quartiers populaires. Pas d'ennemi intérieur, nous n'adhérons pas à la soi disant guerre de civilisation.

Toutes Ensemble, nous briserons ces mécanismes qui nous empêchent de vivre ensemble dignement ! Les femmes sont au cœur de la tourmente... Mais par nos luttes et nos colères, nous sommes aussi la solution !

Les violences masculines contre les femmes - féminicide et viol de masse - sont des armes de terreur et de destruction dans les stratégies de guerre mais aussi des armes de guerre en temps de « paix » ! Pas de guerre des Etats qui prétendent défendre les droits des femmes et qui aggravent toutes les violences contre elles. Solidarité avec toutes celles qui résistent pour l'égalité, l'autonomie, et la justice sociale! Organisons nous pour nous défendre: nous nous libérerons nous-mêmes !

Réunies à Paris en Assemblée de femmes, féministes et lesbiennes, Nous appelons à une manifestation contre leurs Etats de guerre

INTERNATIONAL

5 - À Sepur Zarco, une impunité de plus de 30 ans touche à sa fin - MMF internationale

Chères militantes, camarades et amies, Finalement, justice est faite. Finalement le silence a été rompu. Finalement l'impunité a été mise en échec.

Quinze femmes courageuses q'eqchi du Guatemala ont traduit en justice deux soldats, sous accusation d'esclavage, viol, assassinat et disparition forcée de personnes pendant le conflit armé interne qui a ravagé le pays dans les années 80.

Au cours de ces trois semaines de procès, les survivantes ont raconté les histoires horribles qu'elles ont vécues pendant des mois et même des années, dans le détachement de l'armée à Sepur Zarco. Ce détachement était en réalité un centre de repos et de loisirs de l'armée où les femmes étaient traitées en esclaves domestiques et sexuelles, servant à satisfaire les désirs des militaires, après que l'armée ait assassiné et fait disparaître les corps de leurs maris, de leurs enfants et de leurs proches.

Vendredi dernier, un tribunal de Guatemala a condamné Francisco Reyes Giron et Heriberto Valdez Aji à 360 années de prison ferme. Cette affaire est devenue une référence dans les jugements sur les crimes de guerre et crimes contre l'humanité, ainsi que sur l'instrumentalisation de la violence contre les femmes utilisée comme arme de guerre. C'est une sentence historique puisque c'est la première fois que les victimes réussissent à traduire en justice leurs agresseurs dans un tribunal national.

La Marche Mondiale des Femmes célèbre cette décision de justice et le courage de ces femmes, âgées et grand mères, qui ont lutté pour que justice soit faite, pour briser le silence et établir un précédent juridique afin d'aider d'autres victimes dans leurs processus juridiques.

Camarades, nous vous remercions de votre force! Vous êtes une source d'inspiration pour des milliers de femmes qui dans différentes régions du monde souffrent de la violence et de la stigmatisation dans des situations de conflit.

Ni oubliées, ni réduites au silence! Nous serons en marche tant que toutes les femmes ne seront pas libres et tant qu'il n'y aura pas de justice !

TEXTES

5 bis - Le 8 mars 2016 Journée internationale des luttes des Femmes - MMF France

- Une journée pour rappeler les luttes menées et celles qu'il reste à conquérir pour que l'égalité femmes/hommes devienne une réalité.
- Une journée pour clamer notre solidarité avec les luttes que les femmes mènent dans le monde.
- Une journée pour rendre visible les droits acquis, ceux qui sont constamment remis en cause, ceux qu'il reste à conquérir.
- Une journée pour rappeler aussi que les lois ne sont pas suffisantes, qu'il faut les accompagner dans les situations réelles, pénaliser leur non-respect, préparer tous les acteurs sociaux à

comprendre les situations que vivent les femmes, les mécanismes des oppressions qu'elles subissent, les aliénations qui les paralysent.

Aujourd'hui, nous avons gagné du terrain, les femmes sont partout, en politique, dans le monde du travail, les arts, les lettres, mais l'égalité réelle est loin d'être acquise.

Les femmes sont touchées par les inégalités de salaire et de retraite, par le temps partiel subi, la précarité ; elles sont majoritairement en charge des tâches domestiques et familiales, minoritaires dans les postes de responsabilité politiques ou économiques.

• Les politiques d'austérité touchent très particulièrement les femmes et la montée des extrêmes droites, politiques ou religieuses, sont une menace pour les libertés, pour les droits, pour la vie des femmes.

En France, le nouveau projet de loi sur le travail favorise encore plus la précarité, la paupérisation des travailleuses et travailleurs, l'insécurité économique et sociale. Là encore, les femmes subiront de front la destruction du Code du travail où elles pouvaient encore trouver un peu de protection.

• Elles sont trop souvent victimes de multiples formes de violences : viols, violences conjugales, harcèlement sexiste et sexuel au travail, agressions racistes, violences contre des femmes réfugiées... Les femmes lesbiennes subissent en plus la lesbophobie qui, aujourd'hui encore, est loin d'être éradiquée.

• Le viol comme arme de guerre se généralise dès qu'un conflit armé est déclaré. Il est une arme de destruction massive car il est un moyen de détruire les femmes, les familles, les tribus, les villages.

Dans la société de consommation extrêmement développée où nous vivons, tout est sujet à commercialisation. Le corps des femmes est une marchandise !

• Le commerce du sexe génère des chiffres d'affaire faramineux produits par l'esclavage sexuel de la grande majorité des femmes prostituées.

• La GPA (gestation pour autrui) est une autre forme d'exploitation du corps des femmes. La lutte contre la banalisation de la marchandisation des corps, majoritairement celui des femmes et des petites filles, devient prioritaire. Comme avec le système prostitutionnel, le patriarcat et le néolibéralisme se conjuguent très bien dans la mise en pratique de la GPA.

Pourtant, le gouvernement français, au lieu de remettre en place un Ministère des Droits des Femmes, nomme un Ministère de la Famille, de l'Enfance et des Droits des Femmes, comme pour nous ramener en arrière, là où on aimerait nous voir, et d'où l'on n'aurait jamais du sortir : à la place qui nous est assignée de femmes et mères au foyer !

Le 8 mars 2016 s'inscrit dans la continuité de nos luttes et de nos résistances, en France, en Europe et dans le monde. La Marche Mondiale des Femmes, partout où elle est présente, participe et appelle aux mobilisations qui les mettent en avant.

Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous resterons en marche !

6 - La prostitution est une violence, pas un thème de soirée ! - OLF 67 et 6 associations strasbourgeoises

L'année dernière, Osez le féminisme ! 67, soutenue par 6 associations strasbourgeoises, dénonçait la tenue de la soirée « Mémé fait sa chaude » à l'occasion de la Saint Valentin et dans le cadre de l'opération Strasbourg mon amour organisée par la Ville de Strasbourg.

Cette année, une nouvelle soirée de ce type est prévue le 13 février toujours dans le cadre officiel de Strasbourg mon amour. Alors que la loi sur l'abolition du système prostituer est dans les dernières phases d'adoption au parlement, cette soirée contribue à promouvoir une image faussée de la prostitution : libre, glamour, épanouissante.

C'est pourtant loin d'être le cas : Nous le répétons à Frank Meunier, propriétaire du bar Mémé dans les orties », dans lequel se déroulera la soirée « Mémé fait sa chaude » : « Le milieu de la

prostitution se caractérise par la violence de manière générale, exacerbée à travers les maisons closes et vitrines, que les personnes ayant connu la prostitution comparent elles-mêmes aux vitrines de boucheries.

Le consentement mutuel est absent dans la prostitution, il est en effet remplacé par un échange d'argent. Le désir ou l'absence de désir de la personne prostituée n'est jamais pris en compte.

En plus de la violence que constitue en soi l'activité prostitutionnelle, les violences commises par les clients et les proxénètes contre des prostituées sont fréquentes, il s'agit très souvent de viols, viols collectifs, humiliations, coups, menaces sur elles et/ou leur famille, ce à quoi s'ajoute la traite dont 4 millions de femmes et filles sont victimes chaque année à des fins de prostitution. Face à cette réalité, confondre prostitution et sexualité libre nous paraît impossible. »

Nous avions interpellé Jean-Jacques Gsell, président de l'Office du Tourisme de Strasbourg au sujet de cette soirée. Il avait alors refusé toute analyse approfondie de l'impact que cette soirée pourrait avoir en termes d'acceptation sociale des violences contre les femmes. En acceptant cette soirée dans le cadre d'une opération officielle et alors que la ville de Strasbourg s'est engagée sur la voie de l'abolition du système prostitué au côté des associations, les autorités font preuve d'incohérence et refusent d'entendre une parole alternative à celles d'intérêts économiques qui banalisent les violences contre les femmes.

Nous avions rencontré Mr Meunier l'année dernière. A l'issue de cette rencontre, il avait assuré avoir entendu nos critiques et avait envisagé de reconsidérer la tenue de cette soirée. Force est de constater aujourd'hui que l'éthique et la prise en compte de l'avis d'une partie de sa clientèle ne fait pas autant partie de ses priorités que la promotion de la prostitution.

Aujourd'hui, nous sommes en colère de voir que l'activité prostitutionnelle est une nouvelle fois associée à l'imagerie de la Saint-Valentin. Nous ne pouvons tolérer une nouvelle fois cette glamourisation des violences contre les femmes, à l'occasion d'une fête supposée célébrer l'amour libre et consenti. C'est pourquoi nous appelons au boycott de la soirée du 13 février, mais également à interpeller la Ville de Strasbourg et Mr Meunier sur les réseaux sociaux à l'aide des hashtags #MeunierTuDors et #MéméFaitSonProxo, depuis la page Facebook d'OLF!67 et la page Twitter.

Pour mettre fin à la glamourisation des violences contre les femmes, pour une sexualité libre, désirée et consentie, rejoignez le mouvement !

Les associations signataires : Osez le Féminisme ! 67, Les Effronté-e-s 67, SOS Femmes solidarité 67, Mouvement du Nid 67, Planning Familial 67, La Lune Alsace, CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)

7 - 8 Mars Paris: toutes et tous mobilisé-es pour nos - CLIC-P (Comité de liaison intersyndical du commerce de Paris)

La journée internationale du 8 mars est, depuis 1910, consacrée à la lutte pour les droits des femmes. Ce sont les luttes qui ont permis aux femmes de conquérir le libre choix de leur vie personnelle, l'égalité professionnelle et la maîtrise de leur corps.

Les politiques d'austérité et les intégrismes de tout poil font que ces droits sont loin d'être acquis : en effet, les inégalités entre les hommes et les femmes persistent malgré une batterie de lois, le temps partiel imposé et généralisé est légion dans le commerce et nos patrons veulent, à travers la loi Macron, nous faire travailler 7 jours sur 7 et jusqu'à minuit. Reprenons le chemin de la lutte pour les faire respecter mais aussi en imposer de nouveaux ! Aussi nous revendiquons :

- Une augmentation de 200 € minimum pour toutes-tous, Pas d'ouverture avant 9h, pas de fermeture après 19h30, L'arrêt du développement des ouvertures le dimanche, Un repos garanti les jours fériés,
- Le droit pour les salariés à temps partiel qui le veulent d'augmenter leur temps de travail.
- Une participation massive est d'autant plus importante que c'est le lendemain que sera présenté au Conseil des ministres le projet de loi «travail» de Myriam El Khomri : ce dernier vise à

contourner les syndicats majoritaires opposés à l'extension du travail dominical et nocturne. Il permet le recours au référendum sur un enjeu déterminé par le seul employeur.

Le CLIC-P appelle les salariés du commerce parisien à se mobiliser en participant jeudi 8 mars au rassemblement qui se tiendra de 12 h à 14 h devant le MEDEF sis 55 avenue Bosquet (M° Ecole Militaire).

8 - 8 mars Toulouse : 8 mars journée internationale des luttes des Femmes - Toutes et tous uniEs pour les Droits des Femmes - Appel collectif

Grâce aux combats qu'elles ont menés, les femmes ont pu progresser vers l'égalité. Mais, dans la réalité, l'égalité n'est pas encore là et nos droits sont remis en cause. Nos combats sont quotidiens, les discriminations perdurent et les inégalités persistent dans tous les domaines : famille, culture, santé, sport, mais aussi dans l'espace public et politique, la pauvreté, la précarité au travail, etc...

Trop de femmes sont encore victimes de violences psychologiques, sexuelles, physiques, allant jusqu'à l'assassinat de certaines.

2015 a été l'année de la 4^{ème} Marche Mondiale des Femmes : de Diyabakir au Kurdistan de Turquie à Lisbonne en passant par la Grèce, la Serbie, la Pologne, l'Allemagne, la Roumanie, l'Autriche, la Suisse, le Nord et le Sud de la France, la Belgique, l'Italie, l'État espagnol, le Portugal, les caravanières ont recueilli des témoignages de femmes en lutte pour faire connaître et valoriser les résistances des femmes.

Le combat des femmes n'a pas de frontières. Nous luttons pour l'égalité, contre toutes les formes de discrimination et d'oppression. Nous luttons pour la justice sociale et la paix.

Les luttes des femmes ont jalonné le XXI^{ème} siècle, et nous continuerons de dénoncer les inégalités et les violences jusqu'à ce qu'elles cessent pour toutes dans le monde entier !

Alors le 8 mars, rejoignez-nous à 12h, square Charles de Gaulle pour dénoncer avec nous le système patriarcal et les violences machistes ; et au Hall, 8 du parc des expositions à 19h, pour une soirée féministe et festive.

Apiaf, CLEF Mirail, Chôraleuses, Du côté des femmes 31, MMF Midi-Pyrénées, Osez le féminisme 31, UD CGT31, Union des Edudiant-es de Toulouse, Union syndicale Solidaires 31, ATTAC, DAL31, EELV Toulouse, NPA31...

9 - 8 mars - Assez de blabla - On veut l'égalité maintenant - SUD Fédération des activités de La Poste et des Télécommunications

Comme tous les ans, nos patrons, les politiques et les médias vont nous bassiner avec leur vision stéréotypée du 8 mars. Non messieurs, le 8 mars n'est pas la journée de la femme mais la journée internationale de LUTTES pour les droits des femmes. Non nous ne voulons plus de vos blagues graveleuses et vos "bonne fête" lancés sur un air goguenard comme si les droits des femmes étaient sujet à plaisanterie. Non messieurs les patrons nous ne voulons de votre rose ou boîte de chocolats. Nous voulons des droits, nous voulons l'égalité réelle.

A La Poste comme ailleurs, les blagues, propos et comportements sexistes continuent de fleurir sans la moindre retenue. Le plafond de verre est toujours bel et bien là malgré les 42 % de femmes parmi les cadres.

À La Poste il y a cadre et cadre, les opérationnels (managers, directeurs...) majoritairement masculins et les fonctionnels (conseillères bancaires, services RH et supports, assistantes sociales) majoritairement féminins ! Les moins bien payées sont les femmes, n'en déplaise à nos dirigeants qui le nient à longueur d'année et refusent de nous donner l'ensemble des données liées à la rémunération.

Les réorganisations qui se succèdent à marche forcée, ne prennent jamais en compte les difficultés d'articulation entre la vie privée (et en particulier familiale) et la vie professionnelle. Combien ont fini par démissionner ou négocier une rupture conventionnelle faute d'avoir pu trouver des solutions devant les changements d'horaires et/ou les délocalisations ? Combien sont contraintes, pour les

mêmes raisons, d'envisager un temps partiel, voire un congé parental et s'amputer d'une partie de leur revenu (choix qui auront également des conséquences au moment de la retraite) ?

Combien de postières en situation de famille monoparentale se retrouvent en surendettement, au bord de l'expulsion et ne peuvent plus faire face au coût trop élevé de la vie avec des salaires proches du SMIC (les femmes sont majoritaires parmi les classes I et II des contractuel-les).

Combien, croulant sous les tâches domestiques, craignant de ne pas être assez disponibles ou tout simplement à la hauteur, renoncent aux dispositifs de promotion ?

Toutes les conquêtes féministes l'ont été de haute lutte. Ni les gouvernants, ni les patrons n'ont accepté d'étendre les droits des femmes par bonté d'âme.

A La Poste, les revendications en faveur des droits des postières ne manquent pas. C'est pourquoi la fédération SUD PTT a décidé de déposer un préavis de grève pour cette journée du 8 mars. Toutes ensemble, redonnons à cette journée son sens de lutte et d'émancipation. Montrons à nos patrons et à la société toute entière que, sans les femmes, les entreprises (y compris La Poste) ne tournent pas. Que nos salaires sont largement mérités et mériteraient d'être réévalués !

Toutes en grève le 8 mars

10 - SOS homophobie condamne les violences faites à toutes les femmes

A l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, SOS homophobie s'associe pleinement à cet événement et rappelle la nécessité forte de combattre la lesbophobie et la biphobie, et les violences qui s'exercent spécifiquement à l'égard des lesbiennes et des bisexuelles. Aujourd'hui et trop souvent encore, elles sont moquées, insultées, discriminées ou agressées à la fois en tant que femme mais aussi en tant que lesbienne ou bisexuelle. Dans l'enquête publiée en mars 2015 par SOS homophobie sur la visibilité des lesbiennes et la lesbophobie près de six femmes sur dix déclaraient avoir été victimes de lesbophobie au cours des deux dernières années. Pour 45 % d'entre elles, cette violence s'est exercée dans l'espace public, en particulier dans la rue. La famille (14 %), le travail (11 %), le milieu scolaire (8 %) et l'entourage proche (6 %) constituaient les autres cadres dans lesquels ces femmes sont victimes de lesbophobie. Trop souvent tue et invisibilisée, la lesbophobie, tout comme la biphobie et la transphobie, est une forme de violence et de haine difficile à combattre. Tout au long de l'année et grâce à ses services d'écoute, SOS homophobie apporte son soutien aux victimes qui la sollicite. L'association mène également un important travail de sensibilisation en milieu scolaire et auprès des adultes pour prévenir ce type de violences. SOS homophobie en appelle aux pouvoirs publics pour que ces formes spécifiques de violences ne soient pas oubliées mais combattues avec force et détermination. Elle encourage tout initiative qui permette plus de respect entre les personnes, quelle que soit leur orientation sexuelle ou leur identité de genre, et qui favorise ainsi la construction d'une société plus inclusive pour tou-te-s.

11 - « L'émancipation des femmes n'est pas un enjeu identitaire » - Martine Storti - lemonde.fr

Un processus d'occidentalisation de l'émancipation des femmes est à l'œuvre, conduit par des courants politiques, religieux, idéologiques en apparences opposées mais qui concourent à la construction d'une impasse. L'actuel débat autour des articles de Kamel Daoud en est un exemple de plus, il n'est pas le premier et sans doute pas le dernier.

S'énonce en effet de manière tonitruante l'affirmation que la liberté des femmes, leur égalité avec les hommes sont une composante de l'identité française et plus largement occidentale. Depuis le lancement en 2009, sous présidence Sarkozy, du débat sur l'identité nationale, le processus d'identitarisation de l'émancipation des femmes n'a pas cessé.

Et après les agressions commises, en particulier à Cologne, la nuit de la Saint-Sylvestre, par des

centaines d'hommes, pour la plupart d'origine maghrébine, contre des centaines de femmes, nous avons pu constater à quel point la liberté des femmes a été présentée comme la marque de l'Occident, y compris par ceux qui, quelques mois plus tôt, avaient porté au pinacle « Le suicide français » d'Éric Zemmour, pourtant chantre agressivement nostalgique de la soumission des femmes à l'ordre patriarchal, ordre hélas mis à mal à partir des années 1970 par les horribles militantes du MLF, à la fois féministes, gauchistes et soixante-huitarde, autant dire le nec plus ultra de l'infamie !

Cette transformation de l'émancipation des femmes en marque identitaire est une aubaine pour celles et ceux qui, en apparence opposés aux précédents, font du féminisme l'autre nom de l'impérialisme, du néocolonialisme et le rendent synonyme de la « mission civilisatrice » jadis brandie par le colonialisme pour se légitimer. Cette autre manière d'occidentaliser le féminisme est une vieille histoire, qui s'écrivait par exemple à Téhéran, en mars 1979, il y a donc 37 ans, lorsque par milliers des Iraniennes manifestaient contre le port du tchador prôné par l'ayatollah Khomeiny tout juste rentré de son exil en France. Et là encore, le processus se perpétue, jusqu'à instruire le procès du féminisme au nom de l'anti-impérialisme, de l'antiracisme, de l'anti-islamophobie, de la défense du camp des « dominés ».

Il faut dire non aux deux. En même temps. Dans un seul mouvement. L'émancipation des femmes n'est ni une donnée de l'Occident, ni l'autre nom du néo-colonialisme.

Rabattre l'émancipation des femmes sur l'identité occidentale revient à faire fi des siècles de luttes sur de multiples fronts qu'il a fallu mener pour la réaliser. Ces libertés, cette émancipation, ont été conquises contre. Contre des traditions, des préjugés, des religions, des grilles, des enfermements. Contre la morale établie, contre le contrôle du corps des femmes.

Faire face aux opprobes : Les « occidentales » ont dû affronter leurs églises, leurs partis politiques, leurs pères, leurs frères, leurs camarades. Elles ont dû faire face aux opprobes, aux injures, aux stigmatisations, aux refus déguisés en « plus tard », en « ce n'est pas le moment », en « ce n'est pas l'enjeu principal ». Elles ont dû dénoncer les pactes démocratique et républicain qui pendant des siècles les ont exclues. Et contrairement à ce qu'on entend ou lit ici ou là, les salons littéraires des siècles passés, aussi brillantes qu'y furent quelques femmes, la galanterie et la conversation, aussi grand que soit leur charme, ne valent pas émancipation !

Celle-ci est le produit de combats constants, et elle exige une vigilance permanente, tant la tentation n'est jamais loin de rogner les droits acquis, les libertés conquises, en particulier d'ailleurs celles qui renvoient à la maîtrise par les femmes de leur corps et de leur sexualité, ainsi que l'atteste l'opposition, jamais éteinte en Europe, à l'avortement, pour ne prendre que cet exemple.

Au lieu de figer l'émancipation dans une identité, il faut lui rendre son historicité. Car l'historiciser, c'est la rendre possible pour d'autres. D'autres qui ont aussi à se battre contre leurs religions, leurs traditions, leurs préjugés, leur enfermement dans une communauté ou une culture. D'autres qui, depuis des décennies, se battent pour le droit à la subjectivité, à la singularité, à l'individualité. Et qui continuent. Et qui ainsi prennent souvent le risque de leur vie.

Les combats sont les mêmes, parce que l'égalité, la liberté ne sont ni des marques identitaires, ni des enjeux de mœurs, de modes de vie. Ils sont des principes politiques. Et comme tels, leur valeur, leur portée sont universelles. Et c'est ainsi que de surcroît, ils font ressemblance et assemblage. Et qu'ils permettent d'avancer ensemble contre l'essentialisation des différences que tant de voix, en apparence opposées mais en réalité convergentes, s'emploient à construire.

Martine Storti, écrivaine, dernier ouvrage paru Sortir du manichéisme, des roses et du chocolat (Michel de Maule, 152 pages, 17 euros).

12 - Contraception, l'échec cuisant des autorités de santé - Odile Buisson - Gynécologue obstétricienne, membre de la SFMS

La politique française concernant la contraception n'a jamais été satisfaisante. En 2011, dans un communiqué de presse, les autorités de santé semblent découvrir une situation paradoxale: un recours élevé à l'interruption volontaire de grossesse qui n'est pas enrayé par un recours élevé à la contraception. Avec 220.000 IVG par an, la France détient le record européen. Certains institutionnels commencent alors à fustiger "un modèle contraceptif figé", l'alerte à la pilule de 2012 va leur servir de levier inespéré pour tenter "d'assouplir un modèle contraceptif fortement centré sur la pilule". Quatre années plus tard, on peut en constater les dommages.

C'est en décembre 2012, qu'une jeune femme porte plainte contre un laboratoire pharmaceutique pour avoir subi un accident vasculaire cérébral attribué à sa contraception, une pilule dite de 3ème génération. Surgit alors une intense polémique institutionnelle et médiatique concernant une contraception orale décriée comme trop souvent prescrite dans un modèle contraceptif peu diversifié. Ne pouvant ou ne voulant contenir cette déferlante, les autorités de la santé préfèrent surfer sur la vague.

Reprendre la main sur la contraception ? C'est davantage de pouvoir sur les femmes et les médecins. En réduire le coût ? C'est davantage d'économie. Favoriser l'IVG plutôt que la contraception ? C'est s'assurer de la sympathie militante de ceux qui en vivent. Les autorités de santé se tournent alors vers l'Europe pour que les dangers de la pilule de 3ème génération soient réévalués. Celle-ci se penche sur la question et... débute un à un les arguments français. Ce camouflet européen n'a que peu d'échos dans les médias et les autorités de santé se gardent bien d'en faire commentaires pour remettre d'équerre le débat de la contraception orale. Bien au contraire, le déremboursement de la pilule de 3ème génération est décidé ainsi que la prise en charge complète de l'IVG.

En 2014, Nathalie Bajos, sociologue, analyse le "nouveau paysage contraceptif". C'est joliment dit sauf que le "nouveau paysage" figure un champ de ruines que le maniement des statistiques peine à rehausser. Le déremboursement des pilules de 3ème génération a été perçu comme un signal de défiance et l'alerte lancée à l'Europe comme celui d'un danger. Les patientes, affolées, ont massivement abandonné une contraception orale de 3ème génération qui leur convenait fort bien sans pour autant reporter leur choix sur une pilule de 2ème génération, comprenant moins d'effets adverses et pourtant gratuite. Les femmes à revenus faibles ou moyens (employées, professions intermédiaires, techniciennes) ont opté pour le préservatif qui n'est pas remboursé mais dont le coût ne les a pas détournées de son usage. La gratuité n'aurait-elle donc pas l'influence systématique qu'on lui prête dans un choix contraceptif ? Quant aux femmes les plus diplômées et les plus aisées, la majorité d'entre elles s'est reportée sur le stérilet qui est remboursé. La désaffection pour la contraception orale ne ferait pas problème si les choix s'étaient majoritairement reportés sur des contraceptions efficaces. Or les méthodes anciennes (calcul des dates, retrait) et leur fort taux d'échecs sont revenus en force. Cependant c'est avec une belle assurance que le rapport de l'Ined affirme : "Cette reconfiguration du paysage contraceptif, même si elle se traduit par une hausse du recours au méthodes moins efficaces (dates, retrait), ne devrait cependant pas s'accompagner d'une hausse sensible des grossesses non prévues pour la population dans son ensemble" !

Et c'est sans compter que les méthodes dites naturelles impliquent le retour à une sexualité contrainte: taire sa libido sur les dates risquées, la forcer sur les dates moins risquées puis courir le risque d'une grossesse quand les variabilités d'un cycle transforment une date à faible risque en date à haut risque. Quant à la contraception pratiquée avec la méthode du retrait (*coitus interruptus*), outre un fort risque d'échec, elle relève davantage d'un évitement furtif et inquiet que d'un plaisir partagé.

Ces contraceptions dites "naturelles" ou ces méthodes naturelles dites "contraceptives" n'en sont ni l'une, ni l'autre. Elles sont le contraire du principe contraceptif dont l'objectif est de libérer la sexualité d'un couple en le protégeant d'une grossesse non désirée de même qu'elles sont anti naturelles car elles ne respectent pas les fonctions érotique et sexuelle du couple. Or ce sont les femmes les moins diplômées, les moins aisées et les plus précaires qui optent majoritairement pour ces méthodes, s'exposant plus que les autres à des grossesses non désirées et à une sexualité entravée.

Ce nouveau "paysage contraceptif", souhaité par les autorités et configuré par la peur plus que la raison scientifique est actuellement responsable d'une augmentation de 5 % du taux d'IVG. Dans certaines régions de France, les médecins constatent des augmentations très largement supérieures. Les autorités de santé ne concèdent qu'une augmentation de la répétition des IVG: une femme qui recourt à l'IVG a une plus forte probabilité d'en pratiquer d'autres. Bien que déniant le mauvais résultat, force est de constater qu'elles l'ont anticipé en favorisant une politique d'IVG. Ceci tend à démontrer qu'elles savaient ce qu'elles faisaient en venant accompagner la destruction de l'ancien modèle contraceptif, jugé "figé" et "non consensuel".

Cependant à préférer les techniques d'évacuation d'utérus gravide aux techniques contraceptives efficaces, il apparaît non seulement que les autorités de santé manquent à leur devoir de prévention mais qu'elles exposent à davantage d'adversité des femmes qui en ont déjà leur compte. La contraception des masses populaires, victime des idéologues ? Ironiquement le "nouveau paysage contraceptif" en est réduit aux capacités de débrouillardise de chaque individu car ce sont bien les femmes les plus âgées, les plus diplômées et les plus aisées qui s'en arrangent le mieux. Mais à ce nouveau jeu des capacités individuelles (éducation, culture, expérience, finances etc...), les plus démunis perdent. Ne pouvait-on rêver mieux ?

L'absence ou l'inefficacité d'une contraception impacte la santé des femmes mais aussi leur trajectoire de vie affective, amoureuse, sexuelle, familiale, professionnelle. La politique contraceptive étant trop essentielle pour en faire poliment l'échec, les autorités de santé ainsi que les institutionnels qui les conseillent seraient bien inspirés de s'auto évaluer, d'admettre leurs erreurs et de corriger rapidement les détériorations qu'ils ont causées à la condition féminine.

13 - L'avortement de retour devant la Cour suprême américaine - AFP

La plus haute instance judiciaire des Etats-Unis examinera mercredi la légalité des restrictions imposées aux cliniques du Texas pratiquant des IVG. L'audience a lieu dans un contexte électoral explosif, marqué par un bras de fer entre le Sénat républicain et la Maison Blanche. La question de l'avortement sera de retour mercredi devant la Cour suprême des Etats-Unis.

Lors de cette audience cruciale pour les femmes, la haute cour, fonctionnant exceptionnellement à huit juges au lieu de neuf, examinera la légalité des restrictions imposées aux cliniques du Texas pratiquant des interruptions volontaires de grossesse (IVG).

Les sages [vont examiner une loi de 2013](#) qui impose aux cliniques de cet Etat pratiquant des avortements de posséder un plateau chirurgical digne d'un milieu hospitalier. La loi oblige par ailleurs les médecins avorteurs à disposer d'un droit d'admission de leurs patientes dans un hôpital local. Les rédacteurs de ce texte le justifient au nom de la santé des femmes, affirmant œuvrer à minimiser pour elles les risques sanitaires.

Mais pour les défenseurs de l'IVG, il s'agit d'un faux prétexte, le véritable objectif poursuivi par les législateurs républicains locaux s'inscrivant dans quatre décennies d'assauts répétés contre «Roe v. Wade», la décision historique qui a légalisé l'avortement en 1973 aux Etats-Unis. De fait, ces règles draconiennes ont forcé la fermeture en deux ans de dizaines de centres d'IVG au Texas. Selon l'organisation Whole Woman's Health, près de 75 % de ces cliniques ont fermé.

«Je suis hautement sceptique sur les affirmations selon lesquelles ces mesures visent à protéger la santé des femmes. Elles posent d'énormes entraves à des cliniques qui pratiquaient déjà des avortements sûrs et légaux», explique Sherry Colb, professeur de droit à l'université Cornell.

Délais d'attente, surcoûts et raréfaction des cliniques : Selon elle, la stratégie de raréfier les centres d'IVG et donc de les éloigner «peut représenter un obstacle insurmontable pour des femmes qui souhaiteraient interrompre leur grossesse mais qui ne pourraient se permettre de quitter leur travail plusieurs jours ou d'abandonner leurs responsabilités familiales pour voyager de longues distances».

Dans une étude récente, l'institut de recherche Texas Policy Evaluation Project dévoile que la loi du Texas a entraîné l'allongement des délais d'attente, des surcoûts, voire l'impossibilité pour certaines femmes de trouver une clinique.

«Cette affaire est vraiment importante au niveau national, car les opposants à l'avortement ont décrété des lois similaires ou tentent de le faire dans d'autres Etats», explique Michael Dell, un avocat spécialisé. La semaine dernière, un tribunal a ainsi donné raison à une loi identique adoptée en Louisiane, qui menace de fermeture trois des quatre centres d'IVG de cet Etat.

Selon le Guttmacher Institute, organisme de recherche favorable à l'IVG mais dont les études font référence, les Etats américains ont adopté de 2011 à 2014 pas moins de 231 législations restreignant les conditions de pratique de l'IVG. Ceci, alors que le nombre d'Etats hostiles à l'avortement est passé de 13 en 2000 à 27 en 2014, selon cet institut.

10 sites pour 5 millions de femmes ? : L'audience au sommet mercredi intervient par ailleurs dans un contexte de crise, la Cour suprême étant l'objet d'un bras de fer entre le Sénat et la Maison Blanche pour le remplacement du juge conservateur Antonin Scalia, décédé le mois dernier.

La plus haute instance judiciaire américaine compte désormais quatre juges conservateurs et quatre juges progressistes. En cas d'égalité à quatre contre quatre, le jugement de la juridiction inférieure reste inchangé, et donc les lois adoptées en Louisiane ou au Texas seraient de facto validées. Une nouvelle fois le juge Anthony Kennedy, le plus modéré du quatuor conservateur, se retrouvera donc placé en situation d'arbitre sur un thème brûlant, opposant radicalement par ailleurs les candidats à la présidentielle.

Si les mesures prises au Texas sont confirmées, «cela provoquera la fermeture de davantage de cliniques et cela galvanisera les opposants à l'avortement», avertit Michael Dell. Selon le Texas Policy Evaluation Project, il ne resterait alors au Texas que 10 centres d'IVG pour 5,4 millions de femmes en âge de procréer.

14 - Formation assistants sexuels en direction des personnes en situation de handicap - Abolition2012

Monsieur le Procureur de la République, Par la présente, nous tenons à porter à votre connaissance les éléments suivants : Nous avons découvert sur le réseau Facebook, qu'une formation à « l'accompagnement sensuel et l'assistance sexuelle des personnes en situation de handicap » était organisée à l'initiative des associations CH(s)OSE et Corps Solidaires, qui recherchent des candidat-es prêt-es à s'investir dans ce domaine.

Corps solidaire est une association suisse, qui a l'intention de transposer cette formation, légale en Suisse, mais dont nous contestons la légalité en France.

L'énoncé et la description de la formation proposée nous paraissent clairement en totale contradiction avec le cadre de la politique abolitionniste choisie par la France depuis la ratification de la convention de 1949, qui vise à décourager l'exercice de la prostitution sous toutes ses formes en s'appuyant sur les volets répressif et prévention-réinsertion des ordonnances de 1960.

D'autre part, cette même formation nous semble relever des dispositions du code pénal et de la jurisprudence attachée relativement aux délits de proxénétisme par aide, assistance ou protection

à la prostitution d'autrui (Article 225-5, 1^o du Code Pénal) ainsi qu'au délit de proxénétisme par le fait « d'entraver l'action de prévention, de contrôle, d'assistance ou de rééducation entreprise par les organismes qualifiés à l'égard de personnes en danger de prostitution ou se livrant à la prostitution » (Article 225-6, 4^o).

De plus, cette formation est annoncée comme certifiante ; il n'existe en France, à notre connaissance, aucune certification en matière d'une « assistance sexuelle » et cet affichage est donc mensonger.

Notre association a reçu délégation de service public pour ses missions de prévention et d'accompagnement des personnes en situation de prostitution vers l'insertion sociale et professionnelle. L'existence et la publicité faite à cette formation va à l'encontre de nos missions en ce qu'elle constitue une incitation et une promotion de cette activité.

Si une telle formation et l'activité proposée étaient autorisées, il serait donc possible de créer une activité reconnue de prostitution et d'en faire la promotion pour une catégorie de la population.

Comment, dans ce contexte, pourrions-nous mener à bien nos actions de prévention notamment et surtout auprès des jeunes publics en direction desquels nous intervenons ?

Tenant ces éléments, il nous semble que des actions sont nécessaires afin d'empêcher que de telles formations puissent s'organiser sur le territoire de la république et que cette promotion de la prostitution soit sévèrement sanctionnée.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à notre demande et nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement ou entretien qui vous paraîtrait utile.

Nous Vous prions d'agréer, Monsieur le Procureur de la République l'expression nos respectueuses salutations.

15 - Prostitution - Estimation du cout économique de la prostitution en France - Étude

En 2014, la Commission européenne a proposés aux Etats membres de l'Union européenne d'augmenter "richesse nationale" en incluant le chiffre d'affaires généré par la prostitution dans le calcul de leur Produit intérieur brut. En France, l'INSEE a refusé d'appliquer cette demande de l'Europe et a expliqué avec raison que la prostitution n'était pas du tout « une fourniture de services librement consentis » mais une exploitation des gens dans les situations les plus précaires. ProstCost une étude précédemment non publiée réalisée par le Mouvement du Nid-France et Psytel questionne ce mythe de la prostitution comme vecteur de croissance et fournit une estimation du fardeau à la fois économique et social que le système prostitutionnelle impose à ses victimes et à la société dans son ensemble.

Après 18 mois de recherches, les deux entités ont le plaisir de présenter les résultats dans ce résumé. Notre calcul du coût économique et social de la prostitution en France est basé sur deux estimations :

- Une estimation du nombre de personnes prostituées en France

Les études récentes et les rapports parlementaires ont tous souligné la difficulté d'estimer le nombre de personnes prostituées en France. Notre recherche nous a permis d'avancer une estimation documentée de 37.000 personnes prostituées, avec une hypothèse basse de 30.000 et une hypothèse haute de 44.000 personnes prostituées.

- L'identification de 29 "items de coûts" et une estimation de leur valeur, le chiffre total égalant 1.6 milliard d'euros.

Nous estimons le chiffre d'affaires de la prostitution en France à 3.2 milliards d'Euros. Alors que le budget total annuel de la police et des services de gendarmerie travaillant à démanteler les réseaux et sanctionner les proxénètes égale 12 millions d'euros.

Si les "clients" de la prostitution dépensaient leur argent dans une autre activité, la société française épargnerait plusieurs centaines de millions d'euros par an pour des dépenses liées aux

conséquences de la prostitution et les impôts sur le revenu s'accroiraient d'au moins 853 millions d'euros

16 - « Une révolution dans la révolution » : interview de Nursel Kiliç - Source : Le Progrès social

Si l'on a beaucoup parlé de la résistance kurde au moment du siège de la ville de Kobané par les terroristes de Daech, on a trop souvent passé sous silence qu'à la base de la lutte armée se trouve un projet de société démocratique dans lequel les femmes jouent un grand rôle.

La situation géopolitique au Moyen-Orient est un élément fondamental pour comprendre les enjeux sur les migrations ou encore le développement du terrorisme. Entre l'intégrisme religieux politique et les régimes autoritaires, une troisième voie démocratique et de transformation sociale existe pourtant. C'est notamment celle du Kurdistan, où l'expérimentation concrète d'une autre société se fait quotidiennement. Place des femmes, combats militaires, rôle des organisations politiques en Turquie : autant de sujets sur lesquels nous avons interrogé Nursel Kiliç.

Le Progrès social : Pouvez-vous présenter le mouvement des femmes kurdes ?

Nursel Kiliç : Le Mouvement des femmes kurdes s'est organisé au milieu des années 80 en Europe. La première action de sensibilisation des femmes à tous les niveaux de la société fut tout d'abord d'évaluer leur situation au sein des communautés, les discriminations auxquelles elles étaient confrontées et leur niveau social et politique, afin de pouvoir œuvrer à des projets aboutissant à leur émancipation sur le long terme. Les coutumes archaïques issues du féodalisme régnent et règnent encore dans beaucoup d'endroits au Kurdistan. Cette première association joua un rôle important à son époque pour la prise de conscience des femmes kurdes concernant les problèmes de violence à leur égard sous toutes leurs formes. Pour cette mouvance, l'enjeu principal au sein de la société kurde consistait à déclencher une réflexion et une interrogation au sujet des relations du pouvoir patriarcal qui imprégnait toutes les classes sociales. Pour la première fois, les femmes avaient l'opportunité de déchiffrer ces codes de domination masculine sous tous ses angles, pour ensuite analyser et œuvrer à des stratégies pratiques visant à contrer ces approches par le biais d'organisations associatives, politiques et d'autodéfense.

Le Progrès social : Quelle est la place des femmes dans les structures décisionnelles ?

Nursel Kiliç : Aujourd'hui nous sommes témoins de la mise en œuvre de ce projet de contrat social dans toutes les parties du Kurdistan. Au Kurdistan du Nord, les femmes sont aujourd'hui représentées dans toutes les instances politiques et associatives de façon égalitaire par rapport aux hommes, grâce au système de coprésidence. Concernant le pourcentage général de la place des femmes à la Grande Assemblée nationale de Turquie, le nombre des députés femmes du parti HDP est plus élevé. Ce système de coprésidence existe aussi dans toutes les municipalités acquises par le HDP aux dernières législatives. Toutes les mairies sont aujourd'hui coprésidées. Cela correspond à une représentation directe de la volonté des femmes dans toutes les instances politiques. Elles sont aussi parallèlement composantes du Mouvement démocratique de libération des femmes (qui rassemble toutes les ethnicités, identités de genre, féministes, artistes, écologistes, anarchistes, ONG humanitaires et représentations politiques qui se retrouvent dans les valeurs de libération des femmes).

Le Progrès social : Avec quelles associations et structures travaillez-vous en France et au niveau européen pour faire vivre cette solidarité ?

Nursel Kiliç : En France, nous travaillons essentiellement avec le Collectif National pour les Droits des Femmes, Femmes solidaires, Femmes en Lutte 93, le Collectif Féministe Solidarité Kobané, la Conférence mondiale sur les femmes, la Marche Mondiale des femmes, ainsi qu'avec beaucoup d'autres organisations, notamment IWA, RAWA, la Ligue des Femmes Iranaises pour la Démocratie et Réseau International Féministe et Laïque.

Le Progrès social : Kobané représente la résistance : quelle est actuellement la situation à ce niveau?

Nursel Kiliç : Le Rojava est un modèle démocratique pour le Moyen-Orient et une révolution féminine. Aujourd'hui, quartier par quartier, les femmes créent des associations éducatives et sociales pour veiller au développement et à la sécurité des enfants dans un pays en guerre depuis trois ans. Les femmes kurdes du Rojava se sont mobilisées avec les femmes arabes, turkmènes, assyriennes et aléviées pour trouver des solutions politiques et sociales collectives pour l'émancipation des femmes. Elles sont la force motrice de la révolution et les architectes d'un système démocratique purifié de toutes approches patriarcales.

Les femmes kurdes du Rojava sont pleinement engagées et sont l'un des piliers du système appelé « autonomie démocratique du Kurdistan syrien ». Elles ont eu accès à tous les niveaux de l'administration autonome, formée de trois cantons. C'est une révolution dans la révolution. L'instauration de ce système démocratique autonome prend aussi en compte toutes les spécificités sociales et politiques de la communauté et les réflexions conflictuelles sur la place des femmes dans les mécanismes d'autogestion du système démocratique autonome.

Le Progrès social : Quelle est place des femmes dans les combats militaires ?

Nursel Kiliç : Aujourd'hui, elles sont mobilisées en grand nombre au sein des Unités de protection du peuple (YPG), mais aussi dans des unités féminines non mixtes de l'YPJ. Elles sont jeunes, dynamiques, et révoltées face à ces attaques inhumaines qui menacent leur peuple d'extinction. Elles ne sont pas simplement des figures charismatiques, mais des boucliers vivants qui se sacrifient pour la liberté de leur peuple, la protection des femmes et des enfants. Arin Mirkan a sacrifié sa vie pour ne pas donner passage aux terroristes de l'EI, elle s'est faite exploser en tuant avec elle des dizaines de membres de Daesh. Ce sacrifice est la démonstration d'une bravoure, d'un dévouement si profond pour la lutte de libération des femmes et pour l'humanité. Ce sont ces mêmes combattantes de l'YPJ qui avaient ouvert un corridor humanitaire aux monts de Sinjar pour sauver la population et particulièrement les femmes yézidis des mains de Daesh, afin d'empêcher qu'elles soient kidnappées, violées, exécutées, vendues dans les bazars de l'esclavagisme sexuel. Les combattantes kurdes de l'YPJ continuent à se battre sans relâche.

Le Progrès social : Une manifestation a eu lieu début janvier en souvenir des trois militantes kurdes assassinées à Paris en janvier 2013. Où en est l'enquête ?

Nursel Kiliç : Malgré des documents qui attestent de la connexion du présumé meurtrier Omer Güney avec les services secrets turcs, les forces qui ont commandité ce crime n'ont toujours pas été officiellement identifiées. Nous demandons encore une fois pourquoi la justice française, la même qui signe des accords avec la Turquie pour le partage des données personnelles des détenues sous contrôle judiciaire ou des réfugiées politique en France, comme Sakine Cansiz, qui devait être sous protection selon la Convention de 1954 relative au statut des apatrides, n'a pas demandé à la Turquie le contenu de son dossier d'instruction sur ce triple assassinat. Pourquoi, à ce jour, les familles des victimes n'ont pas été reçues par le gouvernement français ? Nous ne savons pas à l'heure actuelle la date à laquelle se tiendra le procès. Le décryptage que j'ai essayé de vous présenter consiste à démontrer que c'est un crime politique, non pas une affaire « criminelle » limitée à l'implication d'une personne.

Il s'agit d'un système qui veut éradiquer la volonté politique d'un peuple et la force d'émancipation des femmes ; or, cette mentalité opère et se reproduit partout dans le monde, dans une guerre encore indéfinie contre les femmes, que nous définissons comme des nettoyages ethniques contre les peuples et des féminicides contre les femmes.

Monsieur le procureur de la République, le 24 février, trois militantes du mouvement Femen comparaîtront, à la suite de votre décision, devant le tribunal de Lille pour répondre de l'accusation d'« exhibition sexuelle ». Le 10 février 2015, elles avaient manifesté le torse recouvert de slogans contre la prostitution et les violences sexuelles faites aux femmes devant le palais de justice de Lille, à l'occasion du procès dit «du Carlton».

Au cours de ce procès pour proxénétisme, ceux qui ont reconnu avoir eu des pratiques sexuelles violentes à l'encontre de femmes prostituées ont été relaxés. Et ce sont finalement les militantes venues dénoncer ces violences qui sont poursuivies sur le fondement inique d'une prétendue « agression sexuelle ». Les femmes seraient-elles encore et toujours coupables et jamais victimes ? C'est grâce à l'engagement résolu des mouvements des femmes au cours des dernières décennies que la notion d'agression sexuelle, en tant qu'atteinte à l'intégrité de la personne humaine, a été inscrite dans notre droit et que les violences contre les femmes sont aujourd'hui identifiées et poursuivies.

Pourtant, la France est bien loin de les avoir éradiquées comme le montrent les dernières statistiques qui constatent une augmentation constante des viols et des violences faites aux femmes, ainsi que l'essor de l'exploitation sexuelle de leur corps par la prostitution. Nous sommes convaincues que de nouvelles avancées démocratiques sont nécessaires dans la loi et dans son application pour lutter efficacement contre ces crimes qui brisent chaque année des milliers de vies.

Les trois Femen manifestaient dans ce but, et c'est un comble qu'elles doivent comparaître pour délit d'«exhibition sexuelle» encourant ainsi une condamnation qui ferait de ces militantes politiques - et le caractère politique de chacune de leurs manifestations est unanimement reconnu - des «délinquantes sexuelles» frappées d'interdictions professionnelles !

Une telle poursuite sous une telle qualification défigure et dégrade notre combat. Elle pervertit l'esprit de la loi en la retournant de manière inadmissible contre des jeunes femmes courageuses qui ne font que s'insurger contre une situation inacceptable.

En tant que membres de la société, dont vous êtes le représentant, nous protestons avec force contre les poursuites engagées à l'encontre des militantes Femen. Nous vous demandons de les abandonner purement et simplement afin de mettre un terme à une injustice notoire et à une dangereuse régression démocratique, et d'envoyer ainsi un message fort d'égalité et de justice sociale à l'ensemble de notre République.

Premier-es signataires : Alliance des femmes pour la démocratie (AFD), mouvement Femen, Causette, Centre Évolutif Lilith, Collectif Debout (Nancy), Collectif féministe contre le viol, Collectif libertaire Anti-Sexiste, Confédération paysanne (secrétariat national), Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes (CLEF), Couserans Palestine, Elles Aussi, Encore Féministes, Femen International, Femmes sans voile d'Aubervilliers, Femmes Solidaires, La Barbe, Le Mouvement du Nid, les Associations Familiales Laïques (Bas Rhin), Les Chiennes de Garde, Les Effrontées, Ligue du Droit International des Femmes (LDIF), Maison Des Femmes (Paris, Lille), Osez Le Féminisme (OLF), Parole Citoyenne, Planning Familial (et PF 85), Solidarité Femmes (Belfort), Union des familles laïques (UFAL), Zéro Macho, Marche Mondiale des Femmes...

18 - Lancement du réseau les VigilantEs, Pour une République laïque et féministe

Considérant :

- que les atteintes aux droits et libertés des femmes sont sous-évaluées alors qu'elles sont souvent au centre des tensions et conflits communautaires qui déchirent notre pays ;
- Que la domination masculine est universelle, n'en déplaise aux tenants du relativisme culturel, même si elle n'a pas partout le même degré de violence ;
- Que le clientélisme politique au lieu d'apporter la paix sociale, porte un grave préjudice à l'intérêt général ;
- Que les forces laïques existantes ne semblent pas vouloir prendre la mesure des dangers spécifiques qui pèsent sur les femmes ;

Nous affirmons que, face aux intégrismes religieux qui visent à entraver les libertés des personnes et particulièrement celles des femmes, la laïcité est un rempart, à condition que les revendications féministes soient au cœur d'un projet de société progressiste, laïc et républicain.

Ce réseau de vigilance a pour objet d'informer, de mobiliser et de peser dans les débats relatifs à la laïcité pour que les revendications féministes ne soient pas enterrées.

La charte qui nous rassemble est sur notre blog « Les vigilantEs » :

<https://vigilantes2015.wordpress.com/>

Rejoignez-nous !

19 - Le Conseil de l'Europe promeut-il la GPA commerciale ?

Le 15 mars, à huis clos, la Commission des questions sociales de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe votera le rapport "Droits humains et questions éthiques liées à la gestation pour autrui".

L'auteure du rapport est médecin gynécologue et travaille avec des mères porteuses en Belgique, où la maternité de substitution est tolérée et considérée comme éthique, car les mères porteuses ne sont pas rémunérées pour leurs services reproductifs. Madame de Sutter milite également pour la légalisation de la maternité de substitution (dite aussi "gestation pour autrui", GPA).

Malgré cela, en janvier, la Commission « a décidé (par un vote à main levée) de ne pas procéder à un vote sur la possibilité de démettre la rapporteure de ses fonctions (article 3 conjugué à l'article 1.1.1. du Code de conduite des rapporteurs) » (cf. Carnet de bord). Autrement dit, la Commission ne veut pas demander explicitement à ses membres si la rapporteure se trouve en conflit d'intérêts. Pourquoi?

On mesure l'intérêt de cette décision pour les lobbys pro-GPA, quand on sait que Madame de Sutter collabore avec une clinique indienne qui commercialise la maternité de substitution. Cette clinique, Seeds of innocence, fait de sa collaboration avec la gynécologue belge un argument marketing pour ses clients internationaux: « What makes Seeds of innocence unique from other fertility clinics is its collaboration with the department of reproductive medicine of the University Hospital of Ghent, Belgium, represented by Prof. Dr. Petra De Sutter. This clinical collaboration is one of its kinds in referring and discussing cases, helping in clinical trials, exchanging academic expertise and in setting up quality management for exemplary services. »

Les clients sont ainsi rassuré.es : pour celles/ceux qui ne peuvent avoir accès à la "GPA éthique" belge, il reste toujours le recours à des services de qualité, certes plus coûteux et plus lointains, mais cautionnés par la collaboration avec l'hôpital universitaire de Gand.

Le Conseil de l'Europe va donc se prononcer en matière de GPA lors d'une séance à huis clos, sur la base d'un document réalisé par une personne qui soutient simultanément la GPA dite éthique (Belgique) et la GPA commerciale (Inde). L'éthique sert en l'occurrence de cache-sexe au marché.

Or, le Conseil de l'Europe doit être garant de ses propres conventions. La Convention sur les droits de l'homme et la biomédecine, dite Convention d'Oviedo, stipule que "Le corps humain et ses parties ne doivent pas être, en tant que tels, source de profit" (art. 21). Pour la clinique commerciale indienne avec laquelle collabore la rapporteure du Conseil, le corps des femmes et les enfants sont une source explicite de profit (« Commercial surrogacy is permitted in India »).

La Convention européenne en matière d'adoption des enfants (révisée) stipule que, pour qu'un enfant puisse être adopté, la femme qui accouche de lui ne peut y consentir qu'après l'accouchement: "Le consentement de la mère à l'adoption de son enfant n'est valable que lorsqu'il est donné après la naissance, à l'expiration du délai prescrit par la législation, qui ne doit pas être inférieur à six semaines ou, s'il n'est pas spécifié de délai, au moment où, de l'avis de l'autorité compétente, la mère aura pu se remettre suffisamment des suites de l'accouchement" (art. 5).

Pour les enfants nés par GPA, la clinique commerciale indienne avec laquelle collabore la rapporteure du Conseil assure ses clients que la mère porteuse s'engage par contrat à remettre

l'enfant aux commanditaires ("Surrogacy arrangement will continue to be governed by contract amongst parties, which will contain all the terms requiring consent of surrogate mother to bear child").

En termes d'accès aux informations sur les origines personnelles, les enfants adoptés ont, selon cette même convention sur l'adoption, accès aux informations les concernant: "L'enfant adopté a accès aux informations détenues par les autorités compétentes concernant ses origines" (art.22).

Pour les enfants nés par GPA, la clinique commerciale indienne avec laquelle collabore la rapporteure du Conseil assure ses clients que le nom de la mère porteuse n'apparaîtra pas sur le certificat de naissance. Autrement dit, en bafouant le droit de toute personne à son identité et à la connaissance de ses origines, et sans autre nécessité que purement commerciale, on enlève à l'enfant à naître la possibilité d'avoir une trace de l'identité de la femme qui le met au monde ("The birth certificate of the surrogate child should contain the names of the commissioning parents only.").

Quelle éthique promeut aujourd'hui le Conseil de l'Europe ? Celle décrite dans ses conventions, ou celle du marché ?

20 - Nous avons besoin de plus de femmes expertes dans les médias - Rebecca Amsellem lesglorieuses.fr

En 2015, le Global Media Monitoring Project fait le constat que la présence de hommes dans les médias est hégémonique. Ils représentent 83 % des experts, 78 % des sujets et 70 % des porte-paroles interrogés dans les médias en France. Plusieurs médias se sont déjà emparés de cette problématique et offrent un regard plus juste sur la société actuelle. Ainsi, les Nouvelles News, Causette, Femmes ici et ailleurs, 50/50 magazine et Clara mettent en avant une vision de l'actualité basée sur l'égalité entre les femmes et les hommes.

Plusieurs mesures sont proposées par l'UNESCO pour promouvoir la parité des experts (rapport : indicateurs d'égalité des gens dans les médias, 2015). Tout d'abord, un équilibre entre les genres dans l'éducation et la formation est indispensable si on veut une égale représentativité des genres. Or, en France, les femmes sont plus diplômées que les hommes: 63,6 % des diplômés d'une licence, 56,6 % d'un master 2 et 63,1 % des docteurs de santé (chiffres 2011, Rapport Gouvernemental). De plus, l'équilibre entre les genres au niveau décisionnaire est nécessaire. Si la parité progresse, nous ne pouvons pas attendre la parité parfaite parmi les dirigeants d'entreprise pour changer les réflexes des médias. Par ailleurs, plusieurs organisations travaillent à atteindre une égalité des genres dans les syndicats associations, clubs et organisations de journalistes, dans les organisations de professionnels des médias et dans les instances d'autorégulation des médias. L'association "Pour les femmes dans les médias" créée à l'initiative de Françoise Laborde et de Laura Lemens Boy aide - entre autres - les femmes à trouver leur place dans la hiérarchie.

Enfin, une proposition de l'UNESCO porte sur l'encouragement par les organisations de médias de codes éthiques et de politiques éditoriales propices à l'égalité des genres dans le contenu des médias. Pour cela, le manifeste des Glorieuses propose de soutenir l'inscription dans la charte de déontologie du Syndicat National des Journalistes la notion de parité. Il s'agit d'un acte symbolique qui permettra aux lectrices et aux lecteurs de savoir que cette problématique est prise en compte par la charte. Par ailleurs, ce manifeste propose que chaque signataire journaliste s'évertue à citer dans les articles, à inviter dans les émissions autant de femmes que d'hommes.

Lecteurs et lectrices, auditeurs et auditrices, téléspectateurs et téléspectatrices, journalistes, engageons nous pour une juste représentativité des femmes dans les médias.

21 - Polémique aux Etats-Unis : deux gynécologues favorables aux excisions «minimalistes» - leparisien.fr

Deux gynécologues américains créent la polémique en se disant favorables à des excisions «minimalistes» qui permettaient de respecter les traditions culturelles sans mettre en danger la santé des femmes. «Nous ne disons pas que les interventions sur les organes génitaux de la femmes sont souhaitables, mais plutôt que certaines interventions devraient être tolérées par des sociétés libérales», écrivent les deux auteurs dans une revue spécialisée, le *Journal of Medical Ethics*. Les deux médecins préconisent d'utiliser le terme «d'altération génitale» plutôt que de parler de mutilation génitale, pour décrire les différents procédés d'excision et les risques qui leur sont associés. Pour les Drs Kavita Shah Arora et Allan J. Jacobs, tous deux de Cleveland (États-Unis), deux types d'excisions pourraient être tolérées : celles qui n'ont aucun effet durable sur l'apparence ou le fonctionnement des organes génitaux ou celles qui modifient «légèrement» leur apparence, sans avoir d'effet durable sur la capacité de reproduction ou sur l'épanouissement sexuel des femmes. Ils comparent ces interventions à la circoncision masculine qui est légale dans le monde occidental. Toutes les excisions aboutissant à perturber la sexualité et le déroulement de la grossesse ou de l'accouchement doivent en revanche être interdits, selon eux. Leur prise de position suscite de très vives réactions.

200 millions de femmes victimes d'excisions dans le monde : Selon le Pr Ruth Mackin du College de médecine Albert Einstein de New York, «une tradition culturelle destinée à contrôler les femmes, même dans sa forme la moins nocive, doit être abandonnée». Brian D. Earp, un chercheur américain en bioéthique redoute pour sa part que l'autorisation d'excisions «minimalistes» aboutisse à un «fiasco», en multipliant les problèmes légaux, réglementaires, médicaux et sexuels. Il préconise également une «attitude moins tolérante» face à la circoncision, soulignant que les enfants des deux sexes «ne doivent pas avoir leurs organes sexuels endommagés ou retirés avant qu'ils ne soient en âge de comprendre et de donner leur accord à ce type d'intervention».

Le Dr Arianne Shahvisi de l'Université britannique du Sussex estime de son côté qu'une approche minimaliste aurait peu de chance d'aboutir au but recherché «qui est de contrôler l'appétit sexuel des femmes».

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui a lancé une campagne contre l'excision, quelque 200 millions de femmes ont été victimes d'excisions dans le monde, principalement en Afrique et au Moyen-Orient. L'intervention consiste en l'ablation totale ou partielle des organes génitaux externes féminins (clitoris, petites et grandes lèvres) et est pratiquée sur des fillettes, parfois très jeunes, et sur des adolescentes pour des raisons culturelles, religieuses, voire sociales. Elle peut entraîner la mort en cas de choc hémorragique.

DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES

22 - Echanges et débat sur le thème "Femmes et Laïcité" - Valence - 5 mars

Soirée théâtre d'improvisation avec la Compagnie Augustine Turpaux, Echanges et débat sur le thème "Femmes et Laïcité" ;

Organisé par la MPT du Petit Charran avec le partenariat de la Marche Mondiale des Femmes 26-07, de l'Observatoire 26-07 de la laïcité et de Femmes Solidaires de Valence, l'ASTI Valence, les Cafémistes 26/07.

Samedi 5 mars à 18h, MPT du Petit Charran, Valence

23 - "Bougeons pour l'accès des femmes à tous les métiers !" Maison des Femmes de Paris - 7 mars

Tous les métiers doivent être mixtes ! Pour que les femmes prennent leur place dans tous les emplois, et dans ces métiers dits traditionnellement « masculins », la Maison des femmes de Paris organise régulièrement des rencontres pour faire connaître les expériences positives et favoriser

l'orientation des femmes vers des métiers qui diversifient leurs opportunités professionnelles. Nous vous invitons à participer à l'après midi de rencontre et d'échanges "Bougeons pour l'accès des femmes à tous les métiers !" :

Au programme, 3 tables rondes avec :

- Des femmes exerçant un de ces métiers dits « masculins » : électricienne, ingénierie, informaticienne, cheffe cuisinière, menuisière, coach sportive... Elles expliqueront ce qui les a motivées, comment elles se sont formées, les difficultés surmontées, ce que leur apporte ce métier.

- Des formateur-trices, des animateur-trices d'associations, des entrepreneuses sociales, une syndicaliste, qui encouragent ou accompagnent des femmes qui font ou veulent faire ces métiers. Ils et elles témoigneront de ces pratiques et de ces projets qui changent le monde du travail !

Et aussi une exposition, réalisée par le Conseil régional et la Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh, sur la valorisation des métiers du patrimoine bâti, des présentations audiovisuelles, et un pot amical pour terminer l'après midi !

Entrée libre, ouvert à toutes et tous. Lundi 7 mars 2016, de 14h à 17h30, Mairie du 12ème arrondissement, Salon des Outremers (1er étage), 130 Avenue Daumesnil, 75012 Paris
M° Dugommier (Ligne 6) ou Montgallet (Ligne 8)

24 - Projection « L'homme qui répare les femmes, la colère d'Hippocrate » - Bobigny 11 mars - Observatoire des violences envers les femmes de Seine St Denis

Prix Sakharov 2014, le Docteur Mukwege est internationalement connu comme l'homme qui répare ces milliers de femmes violées durant 20 ans de conflits à l'Est de la République Démocratique du Congo, un pays parmi les plus pauvres de la planète, mais au sous-sol extrêmement riche. Sa lutte incessante pour mettre fin à ces atrocités et dénoncer l'impunité dont jouissent les coupables, dérange. Menacé de mort, ce médecin au destin exceptionnel vit dorénavant cloîtré dans son hôpital de Bukavu, sous la protection des Casques bleus des Nations unies de la Mission des Nations Unies au Congo. Mais il n'est plus seul à lutter. A ses côtés se trouvent des femmes auxquelles il a restitué leur intégrité physique et dignité et qui sont devenues grâce à lui de véritables activistes de la paix, assoiffées de justice.

11 mars, 15h30, Magic cinéma de Bobigny en présence du réalisateur Thierry Michel

25 - Féministival : Soirée préliminaire - Paris - 12 mars

Les Effronté-es et le groupe punk anar Vizcacha Rebelde organisent un concert « Combattons le mâle par la racine.

La petite maison, 19h, 8 rue Godefroy Cavaignac, Paris 11^{ème}.

26 - Conférence débat "Diversité culturelle, égalité et liberté des femmes" - Avignon - Collectif 84 droits des femmes.

Animée par Chahla Chafiq, écrivaine et sociologue d'origine iranienne.

Vendredi 11 mars, 18h, Mairie d'Avignon, Place de l'Horloge, salle de l'Antichambre ;

27 - Théâtre Forum : Comment Agir contre les discriminations - Maison des femmes de Paris - 16 mars

Comment agir contre les discriminations ? : Théâtre-Forum avec Typhaine D, Comédienne. Atelier théâtre de partage d'expériences entre femmes, improvisations et de mises en situations professionnelles

Mercredi 16 mars 2016 de 18h à 20h et Lundi 4 avril 2016 de 19h à 21h ; Maison des femmes de Paris 163 Rue de Charenton 75012 Paris. Tél 01 43 43 41 13 Métro Reuilly Diderot - Gare de Lyon

28 - Soirée débat : « Luttes des femmes, ici et ailleurs » - Ligue des femmes iraniennes - 11 mars

Lors de cette rencontre débat, la situation et les luttes des femmes en Afghanistan et en Iran de façon générale, et celles des femmes kurdes iraniennes en particulier, seront abordées.

En présence de Soudabeh Ardavan, Fatemeh Karimi et Shakiba Dawod.

Entrée libre. La soirée sera suivie d'un pot convivial.

Vendredi 11 mars à 18h, Salle de fêtes de la Mairie du 3ème arrondissement, 2 rue Eugène Spuller 75003 Paris, Métro : Temple, Arts et Métiers ou République

29 - Réunion publique « Travail et luttes des femmes - Témoignages et échanges » - Organisation Femmes Egalité - 12 mars

Avec la participation de syndicalistes de l'US Commerce CGT et de SUD Commerce

Lundi 12 mars, Centre d'animation Ken Saro-Wiwa, 63 rue de Buzenval, 75020 Paris

30 - La Fédération IFAFE fête les 20 ans de son réseau du mieux vivre ensemble - 20 mars - Paris

Marraine de l'événement : Firmine Richard, actrice de cinéma.

Avec Nancy Murillo, Claudine François, Marlène Ngaro Yela Daffon, Danse qui Vive, Zalyka Stesy, Celine Cheynut, Grazy B Leblond, Nicole Adjabe.

Mardi 29 mars, à partir de 20h. Petit Journal Montparnasse, 13 rue du Commandant René Mouchotte 75014 Paris, M° Gaité ou Montparnasse. Infos et réservations : 0145369000, 0143215670 - 0149690626

CINÉMA, THÉÂTRE, LIVRES, TÉLÉ...

31 - Cinéma : « Letters Home » - Chantal Akerman - Centre Simone de Beauvoir

L'équipe du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir et Zeugma Films sont heureux de vous présenter Letters home de Chantal Akerman : "11 février 1963, Sylvia Plath, poétesse américaine, trente ans, mariée, deux enfants, se donne la mort. Une longue et minutieuse correspondance la reliait jusque-là à sa mère. Françoise Merle avait monté un spectacle en 1984 autour de cette correspondance, cantate à deux voix où celle de la mère et celle de la fille se confondaient, se répondaient, se séparaient ou se cherchaient. Chantal Akerman a suivi ce chemin, de la folie à la mort, chemin constamment balisé par cet échange de voix fragiles, où se dit la difficulté d'écrire, les douleurs et les bonheurs de la vie d'amante et de mère." Antoine de Baecque, Cahiers du cinéma - Reflet Médicis, Paris, du 2 au 8 mars : tous les jours à 16h ; Dimanche 6 mars à 16h : présenté par Nicole Fernandez Ferrer

- Cinéma L'Archipel, Paris, à partir du 9 mars ; Dimanche 13 mars à 18h : présenté par Antoine de Baecque

- Espace Diamant, Ajaccio, Samedi 5 mars à 21h : avec Claire Atherton

- Cin'Hoche, Bagnolet, Samedi 12 mars à 18h : avec Claire Atherton

- L'Eldorado, Dijon à partir du 6 avril

32 - Exposition : « Femmes au travail, invisible mais indispensables ; compétentes mais mal payées - Organisation de Femmes Égalité - 7 au 12 mars

Les caissières, aides à domicile, nounous, secrétaires, aides-soignantes, afsem, femmes du nettoyage, serveuse, sont à l'honneur ! Cette exposition met en valeur ces métiers exercés en majorité par des femmes aux multiples compétences, qui ont une grande importance dans la vie quotidienne de la société.

Du lundi 7 mars au samedi 12 mars, Centre d'animation Ken Saro-Wiwa, 63 rue de Buzenval, 75020 Paris.

33 - Exposition « La loi Veil s'expose » - BU Angers - 26 février au 26 avril

La BU d'Angers accueille l'exposition "La Loi Veil d'hier à aujourd'hui", conçue par l'université François-Rabelais de Tours, en partenariat avec le CHRU de Tours, le Planning Familial 37, l'ANCI, la FRAPS, le Conseil Général et le Préfet d'Indre-et-Loire, et prêtée gracieusement à l'université d'Angers.

Installée au premier étage de la BU Belle Beille, sur la passerelle, dix panneaux mettent en lumière l'histoire de l'avortement, tant du point de vue médical que sociétal et juridique, avant et après la Loi Veil de légalisation de l'avortement. Elle aborde aussi les thèmes de l'éducation à la sexualité et à la contraception et dresse un bilan de la situation de l'avortement dans le monde.

Une sélection d'archives du Centre des Archives du Féminisme, notamment celles du Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception, du Groupe Information Santé et de Josie Ceret, accompagnée d'ouvrages sur l'avortement, complète cette présentation.

Nous vous attendons nombreux pour cette promenade singulière à travers l'histoire du combat des femmes pour la maîtrise de leurs fécondité.

Création - réalisation graphique : Alexandra Louault (SID'com) et Justine Coffin.

34 - Radio « Femmes Libres

Mercredi 9 mars : Festival Femmes de paroles ; L'association « Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir » organise le 16 mars 2016 une soirée sur le thème : « Vivre au-delà du handicap, le handicap au-delà des Frontières » et, le 19 mars, va réfléchir au thème des « Aventurières de la Vie : le handicap au-delà de ses limites ». Les Aventurières de la vie ce sont ces femmes qui saisissent à pleine main, à plein corps, à pleine énergie, un monde dans lequel le dynamisme de la différence impose un regard nouveau sur toutes les singularités. <http://fdfa.fr>

Mercredi 16 mars : La lectrice nous fera découvrir la 2^{ème} partie des extraits de La nuit sacrée de Tahar Ben Jelloun ; La vie des squatts : quelle place pour les femmes ? Avec Léa, Anna, Christophe de l'émission Squatteurs d'antennes sur Radio libertaire

Mercredi 23 mars : La tribune libre présentera les difficultés des familles monoparentales et leurs besoins d'autonomie ? L'expérience des Enchantières pour l'autonomie des femmes dans le bricolage ; à confirmer). www.negar-afghanwomen.org

Mercredi 30 mars : Des hommes pro-féministes : Nicolas Sersiron du CADTM - Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde présente les actions du Comité et particulièrement les analyses quant aux conséquences de la dette pour les femmes.

Pour contacter l'émission : le mercredi entre 18h30 et 20h30 pendant les pauses musicales : 01 43718940, Hélène Hernandez : femmes.libres@outlook.fr, Élisabeth Claude : rose.paradis@laposte.net ; Pour écouter l'émission : en direct en Île-de-France : 89,4 Mhz

35 - Spectacle : La Rue est à nous... Aussi ! - Les Zôtesses - Quelques dates

Nous avons le plaisir de vous présenter notre tout nouveau cabaret consacré à la place des femmes dans la Ville. Dans les saynètes qui s'enchaînent avec rythme et légèreté, les Zôtesses Francine, Zoé et Pénélope, personnages attachants et hauts en couleur sont plongées dans des situations du quotidien et inversent les rôles, questionnent les usages, dédramatisent en chanson, ironisent avec des chorégraphies et autres kits de survie, dans cette jungle urbaine où l'égalité n'est décidément pas de mise.

L'objectif est de permettre au public de s'emparer de ce sujet avant d'entamer le débat et d'échanger à bâtons rompus avec les artistes par ailleurs très sensibilisées sur ces questions.

Un spectacle participatif du collectif Sangs Mêlés / Direction Christelle François Sur, une commande du Réseau des médiathèques de Plaine Commune Avec : Christelle François, Caroline Mercier, Aurélie Tomarchio Durée : 45 minutes de spectacle + 45 minutes de débat avec les publics

Venez le découvrir lors de sa tournée de mars 2016 !

- *Mercredi 9 mars, 16h, Médiathèque Jean Renaudie, 52 rue Roger Salengro, 93430 Villetaneuse, Bus 256 arrêt Eglise de Villetaneuse*
- *Samedi 19 mars, 16h, Médiathèque John Lennon, 9 avenue du Général Leclerc, 93120 La Courneuve, Bus 143, 302 arrêt Rue de l'union*
- *Mardi 29 mars, 14h30, Médiathèque du Centre-Ville, 4 place de la Légion d'Honneur, 93200 Saint-Denis, Métro 13 Station Basilique St Denis*
- *Jeudi 31 mars, 11h, Médiathèque Flora Tristan, 43 boulevard Jean Mermoz, 93380 Pierrefitte-sur-Seine Tram T5, Arrêt Alcide d'Orbigny*

Pour assister à l'une de ces représentations, merci de bien vouloir nous prévenir par mail (sangsmelles@gmail.com) ou au 06 86 38 73 41.

36 - Livre : « Sortir du manichéisme - Des roses et du chocolat » - Martine Storti

Je finissais ce livre début janvier, quand des informations arrivèrent d'Allemagne : la nuit de la Saint Sylvestre, des centaines d'hommes, la plupart d'origine maghrébine, se livrèrent à des agressions sexuelles (attouchements et viols) contre des centaines de femmes, principalement dans le quartier de la gare de Cologne, mais aussi dans d'autres villes allemandes. Les informations, chaque jour plus nombreuses et précises, me plongèrent dans un mélange de stupéfaction, d'étonnement et de colère. Peu à peu, grâce aux témoignages des victimes, se dessina en effet une scène assez terrible : celle d'une chasse aux femmes, devenues des proies à attaquer, à attraper, à soumettre.

Je fus hélas moins étonnée par la tournure que prirent rapidement les débats et polémiques, en particulier sur la scène française. Hélas, car une fois de plus, l'événement, pourtant sidérant, fut rapidement intégré à une grille de lecture préétablie. Pour les un-es, il fallait vite le banaliser, en affirmant que les violences sexuelles contre les femmes étaient le fait d'hommes de tous temps, de tous pays, de toutes cultures et de toutes religions. Telle était la manœuvre : mettre un signe égal entre tout pour échapper à l'opprobre suprême, le racisme, et ne pas faire le jeu de l'extrême droite, des opposants à l'immigration, des tenants du choc des civilisations et des cultures. Pour d'autres, il s'agissait bien de s'autoriser de cette chasse aux femmes pour faire la chasse aux immigrés, aux réfugiés, aux arabes, aux musulmans, tous mis dans le même sac, tandis que des antiféministes affirmés, des opposants constants à l'émancipation des femmes s'affichaient dans l'instant en apôtres de leur liberté.

Dans l'achèvement de ce livre, j'étais donc rattrapée par ce qui m'avait décidé à le commencer, après les attentats de janvier 2015 contre Charlie Hebdo et l'Hyper Cacher. Ce qui était déjà difficile à supporter avant ce tragique épisode - la correspondance à la fois inversée et exclusive d'opinions - l'était encore plus après.

Alors que depuis quelques années tourne en boucle la double exhortation de Charles Péguy - « Il faut dire ce que l'on voit » et « voir ce que l'on voit »-, j'ai plutôt l'impression que chacun ne voit que ce qui l'arrange, devenant ainsi aveugle ou sourd au reste. D'où ces intimidations, ces interdictions, ces injonctions à être d'un camp ou d'un autre, plutôt d'un clan ou d'un autre. D'où aussi ce désagréable sentiment d'être coincée, prise en otage.

L'air du temps est à l'inconditionnalité, il faut penser blanc ou noir, être pour ou contre, absolument, sans nuance. L'exigence de Péguy, qui devrait être la marque d'une lucidité et d'une libération, se transforme en asservissement. Vient alors l'envie de refuser cette correspondance à la fois inversée et exclusive d'opinions qui nous étouffe. Dire non pour respirer.

C'est donc un livre pour celles et ceux, fort nombreux, qui en ont assez. Assez des oppositions binaires et dogmatiques, des interdictions, des injonctions à être d'un camp ou d'un autre, d'un clan ou d'un autre. Assez de ces intimidations qui nous aveuglent, qui visent à nous coincer, à nous

obliger à dire blanc ou noir, à être pour ou contre, absolument, sans nuance. Autant d'affaiblissements face aux assassins. Autant d'impasses qui empêchent de penser le présent. Assez de juger islamophobe toute critique de l'islam ou de rendre complice du terrorisme quiconque ne met pas les musulmans dans le sac du fanatisme islamiste.

Assez de voir dans les « issus de l'immigration » des menaces contre l'identité française ou de ne les regarder que comme des dominés et des victimes. Assez des concurrences identitaires, tandis que la peur de la différence (de religion, de culture) se conjugue avec la peur de l'indifférenciation (de sexe, de genre). Assez des brouillages et des confusions délibérément entretenues, qui transforment tout défenseur du libéralisme culturel en acteur de la financiarisation du monde.

Ou qui font du féminisme tantôt l'autre nom du néocolonialisme, tantôt l'une des composantes d'une prétendue horreur sociétale, responsable de l'abandon du peuple et de la montée du Front national. C'est un livre qui se tient autant à distance d'Alain Finkielkraut que d'Alain Badiou, de Jean-Claude Michéa que de Michel Onfray, autant à distance de Riposte laïque que des Indigènes de la République.

Du pain et des roses, voilà ce que réclamaient des ouvrières au début du xx^e siècle. Faisant du sociétal l'ennemi du social, certains s'autorisent du peuple pour lui refuser les roses. Comparant le féminisme à du chocolat, d'autres veulent l'interdire aux femmes au nom de ce qui se donne pour une loyauté religieuse ou communautaire.

Pourquoi ne pas essayer un autre programme : respirer le parfum des roses et goûter la saveur du chocolat, c'est-à-dire réhabiliter l'émancipation, restaurer le collectif, retrouver l'universel.

Editions Michel de Maule - Prix 17 euros

Tel : 0144621204 ou 06 80 63 95 25, mail : marchfem@rezisti.org ; site : <http://www.mmf-France>